

Conseil du 9^e arrondissement – séance du 16 janvier 2017

Vœu

Non rattaché ;

Présenté par Delphine Bürkli et l'exécutif du 9^e arrondissement ;

Relatif au développement de l'autopartage ;

Vu la délibération 2015 DVD 168 relative au développement des services de véhicules partagés à Paris et à la signature de conventions d'occupation du domaine public avec les sociétés BLUECARSHARING, COMMUNAUTO, DRIVY, IER, KEYLIB, UBEEQO et ZIPCAR pour l'attribution de 113 stations en voirie ;

Vu la délibération 2016 DVD 62 relative à la signature d'Avenants à deux conventions d'occupation du domaine public pour la réattribution de 41 stations en voirie avec les sociétés COMMUNAUTO et UBEEQO suite au désistement des sociétés BLUECARSHARING, IER et KEYLIB' ;

Considérant que le bureau d'étude T6 a démontré que le développement de l'autopartage permet d'accompagner la démotorisation et qu'une voiture partagée permet de remplacer sept véhicules individuels ;

Considérant que les 113 stations en voirie ont été déployées sur le territoire parisien ;

Considérant que l'appel à concurrence avait suscité un engouement de la part des opérateurs, ce qui démontre un modèle économique fiable ;

Considérant la nécessité de développer l'offre de mobilités afin d'encourager les Parisiens à renoncer au véhicule individuel ;

Considérant que le développement de l'autopartage passe par un renforcement de l'offre à travers un développement des stations et des opérateurs ;

Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e arrondissement émettent le vœu que la Maire de Paris transmette un bilan quantitatif (nombre d'abonnés et de voitures louées) et qualitatif (kilomètres parcourus, types de trajets engagés, disponibilités des véhicules) des services de véhicules partagés à Paris afin d'envisager de compléter le maillage du territoire avec de nouvelles stations, voire avec de nouveaux opérateurs.